



C.E.C BELFORT NORD

lieu dit « le Vaidreba » - 90150 EGUENIGUE

Présidence Olivier DEL RIZZO

Tel : 06.80.91.98.35. E-mail : club.education.canine.bn@gmail.com
HA 1959

Le 25 février 2018

PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du CEC Belfort Nord du 10 février 2018

Secrétaire de séance

Florence MALSOT

Ordre du jour

- bilan financier
- exposé des disciplines
- validation de la cooptation de Mme Juliette KUBALA au comité du club
- projets et dates importantes en 2018
- licences
- questions diverses

Début de l'Assemblée générale ordinaire: 16h15

Mot du président

Olivier DEL RIZZO souhaite la bienvenue à tous.

Il rappelle brièvement quelles sont les diverses activités du club, remercie tous les participants à l'AGO et passe la parole à David BEROLDY, trésorier.

Bilan financier

Le budget est à l'équilibre cette année.

Au 31/12/2017 le solde du compte s'élève à +14802,99€, soit 1700€ de plus qu'au 31/12/2016.

Cette somme correspond à environ un an et demi de frais de fonctionnement du club.

La progression sur les 7 dernières années est de + 100%.

Le bilan de la vente des croquettes est à l'équilibre, avec un changement de marque en cours d'année, puisque nous travaillons maintenant avec la société Black&White (Brit et Brit Care)

Bilan des concours: négatif cette année pour le ring - 950€, et positif pour l'agility + 585€.

Le bilan financier est passé au vote et est adopté à l'unanimité.

Exposé des disciplines

La parole est donnée à Michel LIEVAUX, responsable OBÉISSANCE.

Michel fait un appel aux adhérents pour découvrir cette belle discipline.

L'année 2017 a vu l'obtention de deux brevets, Séverine et Rémy.

Son objectif pour cette année est d'avoir une équipe plus fournie, sans forcément se sentir obligé de participer à des concours.

Une question dans l'assistance: cette discipline est-elle ouverte à tous les chiens, même catégorisés? La réponse est oui.

Juliette KUBALA prend la parole pour sa discipline, l'AGILITY.

2017 a vu deux groupes se former:

- un groupe loisir, qui a fonctionné du 1/04 au 31/10, avec 7 personnes (12 places au total), ouvert aux chiens de plus d'un an en possession du CSAU ou du CAESC.
- un groupe compétition: 7 chiens, dont 2 en grade 2 depuis cette année, 1 en grade 1, et les 4 autres, actuellement en grade 2 vont essayer de passer en grade 3. Ces chiens se sont qualifiés au Championnat territorial, et un au Championnat de France. Un chien a été champion régional et est allé au Championnat de France.

Le concours aura lieu en 2018 en juillet, comme d'habitude. L'aide de bénévoles sera nécessaire. Des adaptations du matériel seront également à prévoir en vue du concours.

Toujours un challenge paillons et le Trophée Spéciale D.

Une journée de découverte de l'agilité est prévue avec GE le 26/05 ou le 2/06.

Olivier DEL RIZZO enchaine avec le RING.

il revient sur la perte d'argent au concours, inhérente aux frais supportés par le club pour la venue du juge et des 3 HA (venue + frais d'hébergement, de bouche, élèves en 2017).

Un bref exposé de la discipline, avec 4 échelons: 3 après le brevet, puis les sélectifs permettant l'accès aux championnats de France.

L'homme assistant a un rôle très important dans une équipe.

C'est une discipline qui n'est pas accessible à tous les chiens, la sélection est importante.

6 équipes chien-maître au club en 2017: 1 chien en niveau 3 qui a participé aux sélectifs, 1 chienne en échelon 3, 2 chiens en ring 1 et 2 chiens en préparation pour le brevet.

David BEROLDY présente une activité à venir partir de mi-mars au club, le CANI-CROSS.

Les chiens devront avoir 12 mois minimum, le matériel adéquat (pour le chien et pour son maître) sera exigé, ainsi qu'un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied pour le maître.

Séverine CONTINI présente l'école des chiots, ouverte pour les chiots jusque 6 mois.

L'objectif est la sociabilité, la mise en place des bases d'éducation: assis, couché, reste et rappel, puis passage en cours d'éducation.

Elle insiste sur la nécessité d'un travail quotidien à la maison.

Des ateliers sont réalisés, avec l'aide de Virginie, ponctuellement de Florence.

Validation de la cooptation de Mme Juliette KUBALA au comité

La cooptation de Mme Juliette KUBALA est mise au vote et adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

Projets et dates importantes en 2018

Une journée de travail sera organisée le dimanche 8 avril.

Deux concours cette année: agility le 22 juillet et ring les 18 et 19 août.

Une journée sera organisée au printemps avec le concours de la Protection Civile de la Haute-Saône pour apprendre les premiers gestes de secours canins.

Licences

Le comité a décidé de licencier tous les adhérents du club, le but étant d'atteindre 100% de licenciés au club (CUN CBG ou CNEAC).

Questions diverses

pas de question.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire: 17h45